

PUBLIC

Acteurs de la Culture souhaitant découvrir, en toute sécurité, l'utilisation des outils électroportatifs de 1^{er} niveau autour d'une création concrète en Bois de réemploi

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Utiliser en toute sécurité les outils électroportatifs de 1^{er} niveau
- Mettre en œuvre les techniques d'utilisation de ces outils en fabricant un objet en Bois de réemploi : un tabouret

PROGRAMME

1. La découverte de l'Atelier Bois, de son environnement de travail et de ses outils électroportatifs

- Les règles de prévention et de sécurité à adopter dans un Atelier Bois
- La présentation des différents outils électroportatifs de 1^{er} niveau (caractéristiques et usages) : scie circulaire, scie sauteuse, scie à chantourner, scie radiale plongeante, perceuse visseuse, ponceuse à bande, ponceuse orbitale et vibrante
- La manipulation de ces outils dits « impressionnants et à risques » pour appréhender et apprivoiser les peurs et les fausses idées

2. La mise en application pratique par la réalisation d'un tabouret en bois de réemploi

- Le choix des matières de réemploi de LA RESERVE DES ARTS
- Le traçage et le report des cotations sur les divers matériaux à couper
- Les découpes des diverses pièces de l'objet en réalisation
- Le perçage des diverses pièces pour les assemblages et besoin de l'objet final
- Le ponçage des diverses pièces
- Les différentes techniques d'assemblage des éléments
- Les finitions
- L'analyse du résultat

PRE-REQUIS :

Etre habile de ses mains

METHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes mises en œuvre sont actives et participatives : apports théoriques, échanges et réflexions collectives, TP sur la conception et fabrication d'un tabouret, support de cours

En fin de formation, les stagiaires remplissent un questionnaire de satisfaction qui sera analysé par notre équipe

MODALITES D'EVALUATION

Chaque stagiaire réalise un test de positionnement en début de formation et un test des acquis en fin de formation

ATTESTATION D'ASSIDUITE

Une attestation d'assiduité est délivrée à chaque stagiaire à l'issue de la formation

COMPETENCES DU FORMATEUR

Les formateurs sont référencés par LA RESERVE DES ARTS et sont des spécialistes des thématiques abordées.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription doit être finalisée 5 jours ouvrés avant le début de la formation

ORGANISATION

Une salle de formation et un Atelier Bois équipés sont mis à disposition

DUREE

1 jour soit 7h

HORAIRES

9h00-12h30 et 13h30-17h

DATES DE FORMATION

Se reporter à notre site internet

NOMBRE DE STAGIAIRES : 7 au maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ?

Contactez notre Référent Handicap à formation@lareservearts.org pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité

TARIF

Se reporter à notre site internet

Nous consulter pour un chiffrage pour une formation sur mesure